Commission européenne

Étude soutenant l'évaluation intermédiaire du programme EU4Health Règlement (UE) n° 2021/522

Résumé exécutif

Elaboré par Ecorys et Technopolis
Mars 2025

ECORYS

technopolis group

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction Générale de la Santé et de la Sécurité Alimentaire
Direction C — Numérique, L'UE pour la santé et modernisation des systèmes de santé
Unité C.4 — L'UE pour la santé et recherche en santé

E-mail: SANTE-CONSULT-C4@ec.europa.eu

Commission Européenne
B-1049 Bruxelles

Étude soutenant l'évaluation intermédiaire du programme EU4Health Règlement (UE) n° 2021/522

Résumé exécutif

Direction Générale de la Santé et de la Sécurité Alimentaire
EU4Health/SMP Food
2025 FR

Manuscrit achevé en mars 2025

1ère edition

Le présent document a été élaboré pour la Commission européenne mais ne reflète que le point de vue de ses auteurs. La Commission ne peut être tenue responsable des conséquences de la réutilisation qui pourrait en être faite.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2025

© Union européenne, 2025

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

PDF ISBN 978-92-68-26025-8 doi: 10.2875/5674645 EW-01-25-025-FR-N

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Introduction

Le programme «L'UE pour la santé» (EU4Health), une initiative clé dans le cadre financier pluriannuel de l'UE (2021-2027), représente le plus grand effort de financement de la santé de l'histoire de l'UE, avec un budget initial dépassant 5,7 milliards d'euros (réduit plus tard à 4,6 milliards d'euros). Établi par le règlement (UE) 2021/522, ce programme est essentiel pour faire progresser l'Union européenne de la santé (EHU) en répondant aux priorités sanitaires urgentes et en renforçant la résilience face aux crises sanitaires transfrontalières telles que la pandémie de COVID-19. En mettant l'accent sur la collaboration et la coordination entre les États membres (EM), EU4Health vise à renforcer les systèmes de santé, à améliorer la préparation aux crises et à réduire les inégalités en matière de santé, reflétant l'engagement accru de l'UE en faveur de la santé publique et de l'intégration dans les politiques plus larges de l'UE, comme illustré par la figure 1.

La gestion du programme EU4Health implique trois entités clés : la DG SANTE, HERA et HaDEA. En coordination avec HERA, la DG SANTE supervise la direction stratégique globale et la gouvernance du programme. La DG SANTE et HERA gèrent leurs budgets de programmation respectifs. HaDEA met en œuvre la majeure partie du budget EU4Health, y compris la préparation et la mise en œuvre des appels d'offres et la surveillance des subventions et des marchés publics. HaDEA collabore étroitement avec la DG SANTE et HERA pour garantir l'alignement avec les objectifs politiques définis dans le programme de travail annuel.

Cette étude soutient l'évaluation intermédiaire du programme EU4Health en abordant des questions clés liées à son efficacité, son efficience, sa cohérence, sa valeur ajoutée et sa pertinence continue. L'évaluation se concentre sur les 27 États membres de l'UE et les pays tiers associés, couvrant la période de mise en œuvre de juin 2021 à avril 2024. L'étude vise à évaluer de manière exhaustive dans quelle mesure EU4Health a atteint ses quatre objectifs généraux et ses dix objectifs spécifiques, s'il continue de répondre aux besoins de santé évolutifs de l'UE et de ses partenaires, et s'il complète les politiques des États membres de l'UE et s'aligne avec l'approche One Health. Les activités de cette évaluation ont été menées entre décembre 2023 et septembre 2024 sous la direction d'Ecorys et avec le soutien de Technopolis.

Figure 1 Objectifs et volets du programme EU4Health

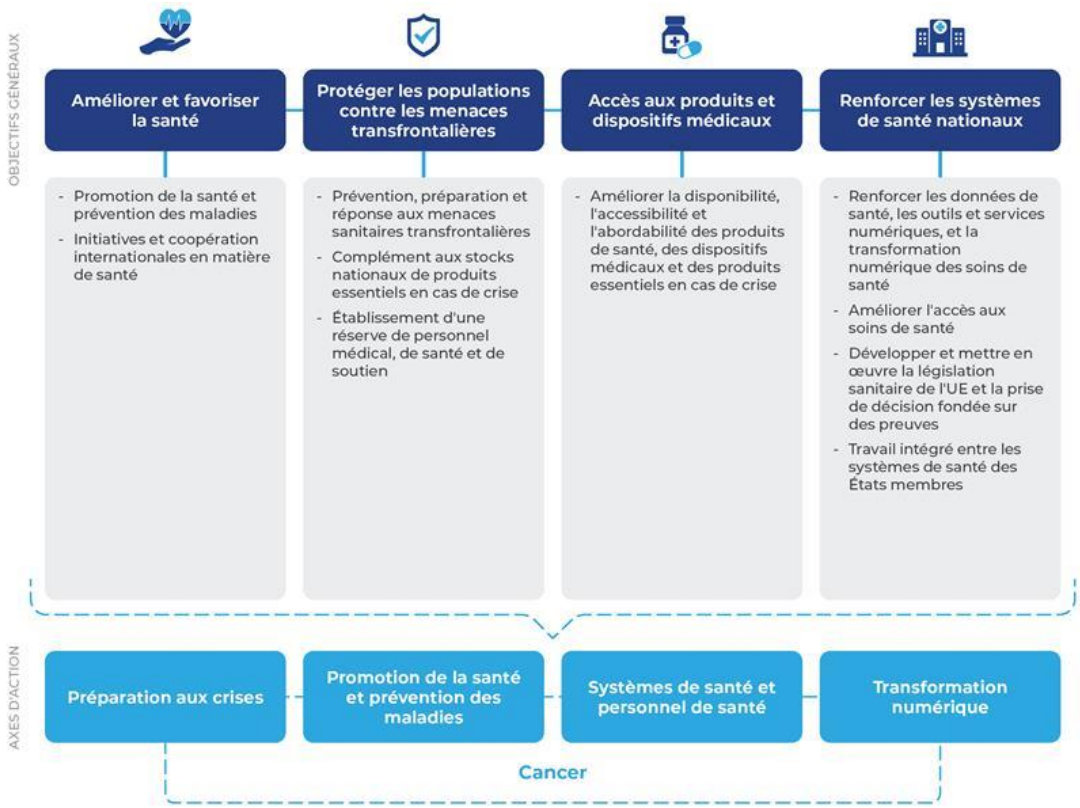

Méthodologie

L'étude a utilisé une approche méthodologique complète combinant des outils quantitatifs et qualitatifs, notamment des recherches documentaires, des enquêtes, des entretiens, des groupes de discussion et des études de cas. La recherche documentaire initiale a intégré des données provenant de sources telles que le tableau de bord EU4Health et divers organismes européens et internationaux, tandis que la consultation des parties prenantes a impliqué un large éventail de groupes, dont les idées ont été recueillies par le biais d'enquêtes, d'entretiens et de groupes de discussion. Trois études de cas ont porté sur les actions conjointes, les subventions opérationnelles et le critère d'utilité exceptionnelle.

La consultation des parties prenantes a été centrale, impliquant un large éventail de groupes, y compris des organisations intergouvernementales (OIG), des institutions de l'UE, des autorités nationales, des organisations non gouvernementales (ONG), des organismes de recherche, des entreprises, des partenaires sociaux et des citoyens. Une liste exhaustive des 308 parties prenantes a été établie à partir de sources publiques et de recherches complémentaires afin de garantir la représentation de tous les secteurs concernés. Les principales activités de consultation ont été les suivantes

- Des commentaires ont été recueillis sur le portail «Donnez votre avis» pendant la période de l'appel à contribution, et 30 réponses ont permis d'élaborer des questions d'enquête et d'entretien.
- Deux enquêtes ont été menées auprès des candidats retenus et des candidats non retenus dans le cadre du programme EU4Health. Au total, 3352 bénéficiaires ont été ciblés par la première enquête, et 262 réponses ont été reçues, soit un taux de réponse de 8 %. Pour la seconde enquête, 669 parties prenantes ont été ciblées, et 24 réponses ont été reçues de la part de candidats non retenus, ce qui correspond à un taux de réponse de 4 %.
- Sept entretiens de cadrage et 54 entretiens ciblés avec 75 personnes issues de divers groupes de parties prenantes ont permis d'obtenir des informations et de valider les résultats.
- Deux groupes de discussion se sont penchés sur des instruments de financement spécifiques (c.-à-d. les subventions de fonctionnement et les aides d'État), afin d'affiner les lacunes et de tester les hypothèses. Au total, 18 personnes issues de 14 autorités nationales différentes ont participé au second groupe, et 13 personnes issues de neuf organisations différentes ont participé au premier.

La triangulation des données a renforcé la fiabilité des résultats, bien que l'étude ait été confrontée à des limites telles que des données incomplètes du cadre de suivi et d'évaluation de la performance du programme, des problèmes d'accès à la documentation EU4Health, de faibles taux de réponse à l'enquête et des divergences entre les sources de données. Ces difficultés ont été atténuées par le recoupement des sources, la sensibilisation des parties prenantes et des techniques d'analyse flexibles, ce qui a permis d'obtenir une évaluation solide et nuancée.

Principales conclusions

Conformément à l’outil #49 de « Mieux légiférer », cette étude examine si le programme EU4Health a été efficace, efficient et cohérent, s'il a fait la différence au niveau de l'UE et s'il est toujours pertinent.

Dans quelle mesure le programme EU4Health a-t-il été efficace ?

Le programme EU4Health s'est montré prometteur dans la réalisation de ses objectifs, notamment dans des domaines tels que la gestion des données de santé, les réseaux européens de référence (REN) et l'amélioration de la préparation de l'Europe aux urgences sanitaires transfrontalières. Ces premiers succès montrent que le programme peut avoir un impact significatif sur la santé publique en Europe. Toutefois, l'efficacité globale d'EU4Health présente un tableau mitigé, principalement en raison des difficultés rencontrées dans le suivi et l'évaluation des progrès réalisés au moyen du cadre de suivi et d'évaluation du programme. Sur les 52 indicateurs utilisés pour le suivi du programme, seuls 14 sont en bonne voie, tandis que 14 autres n'ont pas atteint leurs objectifs et que 24 restent imprécis en raison de lacunes dans les données. Les progrès vers des objectifs spécifiques, tels que la promotion de la santé et la prévention des

maladies, ont été positifs, mais certains domaines tels que les menaces transfrontalières pour la santé et l'accès aux médicaments sont difficiles à déterminer, souvent en raison de l'insuffisance des données et du non-respect des étapes de l'évaluation, ce qui s'explique également par le fait que les projets sont encore en cours de mise en œuvre.

L'efficacité du programme EU4Health est également influencée par des lacunes dans la collaboration entre les États membres, l'engagement des parties prenantes et l'échange d'expertise et de données. Ces lacunes empêchent le programme d'atteindre pleinement ses objectifs. La volonté politique des États membres joue un double rôle, tantôt facilitant, tantôt entravant la réussite de la mise en œuvre des actions d'EU4Health. En outre, l'implication des petites ONG et des États membres est entravée par les exigences de cofinancement (définies dans le règlement du programme EU4Health), qui peuvent limiter la diversité et l'efficacité de la participation des parties prenantes. Le programme EU4Health est sur une voie prometteuse, mais il sera essentiel de relever ces défis, notamment en matière de collecte de données, de coordination et d'alignement politique, pour améliorer son efficacité et garantir un impact durable sur la santé publique dans l'ensemble de l'UE.

Dans quelle mesure le programme EU4Health a-t-il été efficace ?

Le programme EU4Health présente un rapport coût-efficacité généralement positif, notamment en ce qui concerne la préparation aux crises sanitaires, avec des retours sur investissement estimés entre 9 et 27,5 milliards d'euros. Malgré cela, il reste difficile de mesurer l'ensemble de son impact en raison de sa fréquente intégration dans les systèmes nationaux. Les investissements dans la promotion de la santé et la prévention des maladies rapportent jusqu'à 3,5 milliards d'euros et permettent d'escompter un rendement élevé par euro investi. Le rapport coût-efficacité global pourrait bénéficier d'une attention accrue dans ce domaine.

En ce qui concerne la gestion, même si le programme respecte largement l'affectation des ressources prévue, les écarts entre les fonds engagés et les fonds programmés ont été relativement plus importants que pour les programmes précédents. Ces écarts sont en partie dûs à l'augmentation substantielle du budget et aux contraintes financières auxquelles sont confrontés certains bénéficiaires, en particulier les petits États membres et les organisations dont la capacité de cofinancement est limitée. Ces difficultés sont aggravées par la lourdeur des procédures administratives et de passation de marchés, qui empêchent l'absorption des fonds en temps voulu. Bien que les contrats-cadres se soient avérés plus rentables, leur utilisation reste limitée et le rapport coût-efficacité des méthodes de passation de marchés varie considérablement, les options qui nécessitent plus de ressources, telles que les procédures ouvertes, contribuant à alourdir la charge administrative.

Les bénéficiaires apprécient le fait que le programme EU4Health complète les initiatives nationales en matière de santé, en particulier pour les maladies rares. Toutefois, ils s'inquiètent de l'insuffisance du financement des initiatives de

prévention. L'impact et l'efficacité du programme pourraient être améliorés en remédiant aux inefficacités administratives, telles que les procédures de passation de marchés trop complexes et les longs processus d'approbation des demandes de subvention et en rationalisant les processus, par exemple normaliser les rapports dans l'ensemble des programmes de santé de l'UE et automatiser les tâches administratives de routine.

Les lourdeurs administratives nuisent à l'efficacité du programme. Ceci est notamment le cas des procédures complexes telles que l'examen des propositions en plusieurs étapes, les exigences strictes en matière de cofinancement, les impératifs en matière de rapportage comme la nécessité d'établir plusieurs rapports financiers intermédiaires et de documenter excessivement les étapes du projet. Ces exigences sont par ailleurs mal alignées sur celles d'autres programmes de l'UE. Les petits États membres et les petites organisations sont confrontés à des difficultés supplémentaires pour obtenir un cofinancement et répondre aux exigences du programme. Des mesures de simplification sont néanmoins mises en œuvre, telles que la modernisation des systèmes de passation de marchés et de gestion des subventions ainsi que l’accès à de meilleurs conseils et outils pour les parties prenantes.

Dans l'ensemble, si le programme EU4Health apporte des avantages substantiels et fait preuve d'un bon rapport coût-efficacité, il existe des domaines d'amélioration notables. L'amélioration de l'efficacité administrative - en simplifiant les procédures complexes de passation de marchés, en réduisant la charge de travail liée à l'établissement de rapports et en rationalisant les processus de demande de subvention - pourrait considérablement alléger la charge de travail des bénéficiaires, en particulier des petits États membres et des petites organisations. L'alignement des exigences administratives sur celles d'autres programmes de l'UE, tels qu'Horizon Europe, afin d'éviter les doubles emplois, et l'harmonisation des procédures pourraient aussi améliorer la cohérence entre les initiatives. En outre, le fait de mettre davantage l'accent sur la prévention, notamment en comblant les déficits de financement et en simplifiant l'accès aux ressources pour les projets de santé préventive, permettrait d'optimiser l'impact et l'efficacité du programme.

Dans quelle mesure le programme EU4Health était-il cohérent ?

Le programme EU4Health fait preuve d'une grande cohérence interne et externe, mais il existe des domaines clés dans lesquels des améliorations pourraient renforcer son impact global. Sur le plan interne, les composantes du programme, y compris ses objectifs, ses priorités et ses actions, sont largement harmonisées. Toutefois, le cadre réglementaire présente certaines ambiguïtés, notamment en ce qui concerne l'interaction entre certains articles du règlement (UE) 2021/522, ce qui peut donner lieu à des interprétations diverses et à des difficultés de mise en œuvre. Bien qu’une sous-utilisation des fonds alloués aux initiatives de constitution de stocks ait été constatée, il est important de préciser que le plafond budgétaire de 12,5 % fixé dans le règlement est un seuil et non un objectif. L’allocation budgétaire moindre reflète le rôle du programme quant à la complémentarité des stocks nationaux et l'optimisation des ressources

nationales. En outre, les capacités de stockage sont soutenues par d'autres mécanismes, tels que l'initiative rescEU dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'UE, ce qui garantit la cohérence et la synergie entre EU4Health et les efforts plus larges de l'UE en matière de préparation aux situations d'urgence. Cette approche coordonnée permet d'éviter les redondances et de garantir une affectation efficace des ressources.

Sur le plan externe, EU4Health s'aligne fortement sur d'autres instruments de financement de l'UE, notamment Horizon Europe et le programme Europe numérique, en particulier dans des domaines tels que la recherche sur le cancer et la santé numérique. Toutefois, il est possible d'améliorer l'intégration avec d'autres initiatives. C'est le cas de programmes tels que le FSE+ et le FEDER, ou de stratégies telles que le « Green Deal » européen, qui pourraient mettre davantage l'accent sur la santé environnementale. Au niveau national, si le programme complète généralement les priorités des États membres en matière de santé, cet alignement n'est pas uniforme. Par exemple, la santé mentale, bien qu'elle soit une priorité pour de nombreux pays, reste sous-financée et insuffisamment soutenue dans les initiatives du programme.

Au niveau international, EU4Health s'aligne bien sur les engagements mondiaux en matière de santé, tels que les objectifs de développement durable (ODD), la stratégie de l'UE en matière de santé mondiale (EU GHS) et le règlement sanitaire international (RSI). Toutefois, des domaines tels que les droits de propriété intellectuelle dans le cadre de l'accord ADPIC, les soins de santé pour les enfants et les besoins spécifiques des personnes handicapées pourraient faire l'objet d'une attention plus ciblée afin de mieux répondre à l'évolution des objectifs de santé mondiale et de garantir la cohérence internationale du programme. Le renforcement de la cohérence dans ces domaines permettrait au programme d'atteindre ses objectifs ambitieux en matière de santé, tant au sein de l'UE que sur la scène internationale.

Dans quelle mesure EU4Health a-t-elle apporté une valeur ajoutée à l'UE?

EU4Health apporte une valeur ajoutée significative à l'UE car elle obtient des résultats et des effets positifs en matière de santé que les États membres ne pourraient pas obtenir de manière indépendante. Cette valeur ajoutée repose sur la capacité du programme à favoriser la collaboration transfrontalière, à stimuler l'innovation et à relever des défis sanitaires de grande ampleur, amplifiant ainsi l'efficacité des initiatives sanitaires dans toute l'Europe. En centralisant les efforts et en encourageant le partage des connaissances, EU4Health garantit une utilisation plus efficace des ressources, évite les doubles emplois et permet de réaliser des économies d'échelle, ce qui se traduit par des initiatives d'une portée et d'un impact plus importants que ceux qui auraient pu être obtenus par des actions nationales isolées.

Les réseaux européens de référence (REN) en sont un excellent exemple. Ils montrent comment la coordination au niveau de l'UE peut améliorer la qualité des soins de santé et soutenir les petits États membres qui n'ont pas toujours les ressources nécessaires pour mettre en place de manière indépendante des

initiatives de grande envergure dans le domaine de la santé. Cette mise en commun des ressources et de l'expertise est essentielle pour s'attaquer aux maladies rares et à d'autres problèmes de santé complexes qui dépassent les frontières nationales. Le programme a permis de faire progresser des actions de collaboration telles que la préparation aux crises, la santé numérique et le développement de technologies de santé interopérables, qui profitent à tous les États membres, indépendamment de leur taille ou de leur capacité.

À l'exception des subventions directes, le programme fonctionne par le biais d'un processus concurrentiel où les candidats éligibles, y compris les autorités publiques, les ONG et les établissements de santé de n'importe quel État membre, peuvent demander un financement. Cela garantit que les actions du programme EU4Health sont distribuées en fonction des besoins et du bien-fondé des projets, favorisant ainsi un accès équitable aux ressources pour toutes les entités éligibles. En outre, si les petits États membres peuvent bénéficier de manière disproportionnée de certaines initiatives en raison de leurs ressources nationales plus limitées, c'est la nature collective d'EU4Health qui permet à tous les États membres d'atteindre une plus grande efficacité et une plus grande échelle dans leurs initiatives en matière de santé, en particulier dans des domaines tels que la santé numérique et la gestion de crise, où les efforts coordonnés sont cruciaux.

EU4Health joue également un rôle essentiel dans l'alignement des priorités sanitaires des États membres sur les objectifs plus larges de l'UE en matière de santé, tels que la préparation aux crises, l'évaluation des technologies de la santé et la mise en œuvre de l'espace européen des données de santé. Ces actions sont particulièrement appréciées par les parties prenantes consultées dans le cadre de la présente évaluation, qui s'accordent à dire que nombre de ces objectifs ne peuvent être atteints efficacement que par une action coordonnée au niveau de l'UE. Des initiatives telles que la passation conjointe de marchés pendant la pandémie de COVID-19 et le projet FAB de l'UE visant à garantir la capacité de production de vaccins sont des exemples clairs de la manière dont l'action au niveau de l'UE peut répondre à des menaces transfrontalières et que les États membres individuels auraient du mal à reproduire.

Malgré ces succès, le programme est confronté à des défis, notamment en ce qui concerne les disparités perçues dans le soutien apporté à certains objectifs de santé, tels que la disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable des médicaments. En outre, bien que le programme fonctionne de manière équitable en permettant aux candidats éligibles de demander des fonds, il subsiste une certaine variabilité dans la dépendance des États membres à l'égard de l'aide de l'UE. Certains petits pays, par exemple, peuvent être plus dépendants du financement d'EU4Health en raison de ressources nationales plus limitées, ce qui soulève des inquiétudes quant à la capacité du programme à maintenir son impact dans divers systèmes de soins de santé.

En conclusion, le retrait d'EU4Health entraînerait probablement des revers importants pour les initiatives de santé en Europe, notamment en matière de préparation aux crises, de soins pour les maladies rares et d'innovation

collaborative. Les parties prenantes s'accordent largement à dire que le programme est essentiel pour maintenir et faire progresser les résultats en matière de santé publique au sein de l'UE, car il facilite les actions et les synergies qui dépassent les capacités individuelles des États membres. Grâce à son vaste champ d'application, à sa collaboration transfrontalière et à son alignement sur les objectifs de santé de l'UE, EU4Health continue d'apporter une valeur ajoutée substantielle à l'UE.

Dans quelle mesure EU4Health est-il toujours pertinent ?

Le programme EU4Health a fait preuve d'une grande pertinence tout au long de sa période de mise en œuvre (2021-2024). Plus de deux tiers des répondants à l'enquête ont estimé que tous les objectifs généraux étaient très pertinents, avec des commentaires positifs similaires pour tous les objectifs spécifiques. Les priorités du programme ont été étroitement alignées sur les défis sanitaires de l'UE, en particulier en réponse à la pandémie de COVID-19, soulignant la nécessité de renforcer les systèmes de santé et la résilience face aux menaces sanitaires transfrontalières.

À l'avenir, les objectifs du programme devraient rester pertinents, plus de deux tiers des personnes interrogées estimant que les objectifs spécifiques resteront très pertinents jusqu'en 2027. Néanmoins, les parties prenantes ont mis en évidence des domaines nécessitant une plus grande attention, tels que l'élargissement de l'accent mis sur le programme du cancer à d'autres maladies graves. Les suggestions d'amélioration sont les suivantes :

- élargir le champ d'action des maladies : accorder plus d'attention aux maladies autres que le cancer, y compris les maladies circulatoires et zoonotiques.
- s'attaquer aux problèmes de santé émergents : élargir le champ d'application pour inclure des questions importantes telles que l'impact du changement climatique sur la santé et la résistance aux antimicrobiens (RAM).

Les actions du programme, telles que décrites dans les programmes de travail annuels 2021-2024, ont été efficacement alignées sur ses objectifs, engageant au moins 212 millions d'euros pour chaque objectif général et couvrant l'ensemble des dix objectifs spécifiques. Toutefois, il y a eu une variation notable dans l'allocation du budget, avec des portions substantielles tournées vers l'amélioration de la prévention des maladies, la promotion de la santé, et la préparation aux menaces sanitaires transfrontalières.

Dans l'ensemble, EU4Health s'aligne fortement sur les initiatives de l'Union européenne en matière de santé, contribuant de manière significative à l'établissement de l'HERA et à la mise en œuvre de sa mission, ainsi qu'à la mise en œuvre du plan européen « Vaincre le cancer ». Si les actions du programme soutiennent généralement les objectifs de l'UE en matière de santé, l'étendue exacte de leur impact sur la réalisation de ces objectifs reste complexe à évaluer, car certains objectifs de l'UE peuvent nécessiter différents niveaux d'action et de financement.

Conclusions

Le programme EU4Health a permis de réaliser des progrès significatifs dans l'amélioration de la santé publique et de la préparation aux crises sanitaires, mais il reste des défis importants à relever pour réaliser pleinement son potentiel. Le manque de données pour mesurer pleinement son efficacité, les étapes non franchies et les lourdeurs administratives entravent l'efficacité globale du programme, en particulier dans des domaines tels que les menaces sanitaires transfrontalières et l'accès aux médicaments.

Le programme EU4Health fait preuve d'un bon rapport coût-efficacité, notamment en ce qui concerne la préparation aux crises sanitaires, mais des problèmes tels que les fonds non dépensés et les charges administratives (en particulier pour les petits bénéficiaires) doivent être résolus. La cohérence interne du programme est forte, mais l'amélioration de l'intégration avec d'autres initiatives de l'UE et les priorités nationales pourrait renforcer son impact global.

La valeur ajoutée du programme EU4Health est évidente, notamment en ce qui concerne la promotion de la collaboration transfrontalière et la résolution des problèmes de santé à grande échelle. Toutefois, les disparités de financement et la dépendance variable des États membres à l'égard du soutien de l'UE soulèvent des questions d'équité.

Pour l'avenir, le programme EU4Health reste très pertinent, mais il sera essentiel de s'attaquer aux nouveaux problèmes de santé, tels que la résistance aux antimicrobiens et le changement climatique, pour garantir son succès à long terme. La rationalisation des processus administratifs, l'amélioration de la coordination entre les parties prenantes et l’intensification de la prévention renforceront l'efficacité et l'efficience du programme, ce qui lui permettra de continuer à répondre à l'évolution des besoins de l'Europe en matière de santé publique.

COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: https://europa.eu/european-union/contact_fr.

Par téléphone ou courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- par téléphone:
  - via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
  - au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page https://europa.eu/european-union/contact_fr.

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr.

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse https://op.europa.eu/fr/publications. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1951 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: https://eur-lex.europa.eu.

EU open data

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (https://data.europa.eu/euodp/fr) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

EW-01-25-025-FR-N

Office des publications
de l'Union européenne